



Bourg-en-Bresse, le

25 MARS 2019

Monsieur le Ministre,

Mon attention a récemment été appelée par des syndicats au sujet de la restructuration à venir des services des finances publiques dans le département de l'Ain. Leur inquiétude a pris forme à la lecture du cahier des charges du projet « Bâtir un nouveau réseau » qui leur fait craindre une restructuration non concertée. J'ai pu rencontrer M. Freville, directeur des finances publiques du département, pour aborder certains points particuliers dont je vous fais également part.

RACHEL MAZUIR

SENATEUR DE L'AIN

MEMBRE DE LA
COMMISSION
DES AFFAIRES
ETRANGERES,
DE LA DEFENSE
ET DES FORCES
ARMEES

Le département de l'Ain connaît une croissance démographique soutenue avec des soldes - naturel et migratoire - positifs. Le voisinage avec Lyon et Genève explique en grande partie ce succès migratoire, mais également le dynamisme économique qui permet à l'Ain de connaître un taux de chômage inférieur à la moyenne régionale et nationale.

Ce département est pourtant l'un des moins pourvu en termes d'emploi public avec un taux d'administration de 58 agents pour mille habitants, qui chute même à 27 ‰ concernant l'emploi dans la fonction publique d'Etat contre 33 ‰ au niveau national. C'est aussi le cas dans le secteur des finances publiques, dans lequel le nombre d'Equivalent Temps Plein Travaillé pour dix mille habitants se situe en deçà de la moyenne régionale. Onze trésoreries ont été fermées ces cinq dernières années et cent-trente-neuf emplois supprimés en dix ans.

Malgré cela, le service rendu au public reste de qualité et le maillage du territoire cohérent. Vous avez d'ailleurs renoncé à fermer la trésorerie de Meximieux après avoir pris attache auprès de nombreux interlocuteurs : je profite de ce courrier pour vous en remercier.

Vous comprendrez cependant l'inquiétude qui se fait jour alors que la suppression de milliers de postes est annoncée sur le plan national. La crainte est forte de voir d'autres trésoreries fermées, le nombre de postes réduit, et qu'ainsi, les services installés sur le territoire soient de fait, remplacés par de rares permanences dans des Maisons de service au public ou par le passage aléatoire de fiscobus.

Après avoir échangé avec M.Freville, je suis convaincu de sa volonté de dessiner une restructuration concertée avec les personnels, étroitement corrélée aux profils des agents. Cependant, je m'interroge sur les projets de dématérialisation et de mise en place de « points de contact ».

Je souhaite réaffirmer mon attachement au maintien d'un service public de proximité. Les territoires ruraux ne doivent pas faire les frais de la recherche de



gains de productivité par des réductions d'emploi systématiques. Les permanences ponctuelles et les échanges de courriels ne remplaceront jamais la qualité d'un échange personnalisé avec un technicien compétent.

Monsieur le Ministre, je vous sais attaché au maintien des services publics de proximité et, si je comprends la nécessaire refonte que vous devez mener, je vous demande néanmoins, comme vous l'avez déjà fait, de considérer les spécificités du département et de réfléchir dans la concertation, aux modalités de son application dans l'Ain.

Je reste à votre disposition et vous prie de recevoir mes respectueuses salutations,

Rachel MAZUIR

Monsieur Gérard DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes publics
139 rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12